

Protocole des accueils de loisirs automne 2020

PRÉAMBULE :

Chères familles, Pour la première période de vacances de cette année scolaire 2020-21, le CJB a le plaisir de maintenir son accueil de vacances et veillant à la sécurité des enfants, familles et personnels. C'est pourquoi les activités de loisirs pendant les vacances seront organisées dans le strict respect du protocole sanitaire établi par les instances ministérielles et des décisions préfectorales.

Nous mettons également toute notre passion au service des enfants en œuvrant pour un accueil des plus qualitatifs et ludiques pour vos enfants.

L'information, la communication et la formation :

- ✓ Le respect et la bonne tenue du protocole mis en place, et détaillé dans ce document, dépendra de la collaboration entre tous les acteurs intégrant l'accueil : équipes d'animation, familles et intervenants.
- ✓ Ce protocole doit donc être rigoureusement respecté par toutes et tous.
- ✓ Le CJB Vacances maintiendra le lien et communiquera régulièrement avec les familles pour toutes évolutions éventuelles du protocole via son site web www.cjbbondues.fr ou par envoi de mail aux familles.
- ✓ Toutes nos équipes seront formées et informées sur les conduites à tenir pour le respect du protocole tout en maintenant un contenu d'activité ludique et épanouissant pour les enfants.

L'application des gestes barrières :



COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

- Se laver très régulièrement les mains**
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir**
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter**
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades**

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS **0 800 130 000**
(appel gratuit)

- ✓ Pour nos équipes d'animation, le port du masque sera obligatoire. Ces masques seront fournis par le CJB Vacances.

- ✓ Pour les enfants de 11 ans et plus, le port du masque lors des déplacements sera également obligatoire (à fournir par les responsables légaux).
- ✓ Pour les enfants scolarisés à la Croix Blanche, dès la primaire le masque sera obligatoire (maintien du protocole du temps scolaire)

Le respect des règles de distanciation :

- ✓ Dans les espaces clos, la distanciation physique n'est pas obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible. Néanmoins, l'aménagement des locaux et des groupes est organisé de façon à favoriser un maintien de la distanciation.

Les autres dispositifs et recommandations sanitaires :

- ✓ Le nettoyage des locaux sera assuré une fois par jour par la municipalité. Nettoyage désinfectant des surfaces fréquemment touchées également une fois par jour minimum.
- ✓ Les locaux seront aérés de façon très régulière.
- ✓ Le CJB mettra à disposition des groupes : gel hydro alcoolique, lingettes et spray désinfectant.

L'accueil des enfants :

- ✓ Avant de rejoindre le CJB : En cas de symptômes ou sensation de fièvre, veillez à prendre la température de votre enfant. Si elle est supérieure à 38 degrés Celsius, votre enfant doit rester à la maison.
- ✓ Tout symptôme évocateur d'infection COVID 19 au sein de l'accueil engendrera la mise en place du protocole « gestion d'un cas suspect » (cf paragraphe ci-dessous)
- ✓ Les familles ne sont (sauf cas exceptionnel) pas autorisées à pénétrer dans les bâtiments : Un protocole d'accueil spécifique sera donc mis en place et un personnel de l'association sera présent systématiquement au moment des accueils.

Attention, les attroupements ne seront pas autorisés aux abords des lieux d'accueil et nous demandons aux familles de ne pas stationner trop longtemps si le besoin n'est pas avéré.

- ✓ Les accueils sont soumis au respect des règles de distanciation physique et nous comptons sur votre bienveillance pour respecter ces protocoles d'accueils mis en place.

Le temps méridien :

Les repas seront assurés par la municipalité sous la surveillance de nos équipes d'animation. Ils seront pris dans les lieux d'accueils respectifs en respectant le respect de non brassage des groupes ainsi qu'un entretien sanitaire des lieux (aménagement et règles sanitaires conformes au protocole en vigueur).

Les activités au CJB :

Notre programme d'activité tient compte des gestes barrières et de la distanciation. Le programme fait l'objet d'une évaluation préalable et d'une adaptation éventuelle au regard de ces règles.

Gestion d'un cas suspect « COVID 19 » :

En cas de survenue de symptômes évocateurs avec ou sans fièvre chez un enfant :

- ✓ Isolement immédiat de l'enfant (ou l'encadrant) avec un masque à l'infirmerie, ou dans une pièce dédiée, permettant la surveillance de l'enfant dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des mesures barrières.
- ✓ Prise de la température avec un thermomètre sans contact (en cas de doute sur un symptôme)
- ✓ Appel sans délai des parents pour qu'ils viennent chercher l'enfant le plus rapidement possible, en respectant les mesures barrières.
- ✓ Rappel par les responsables du CJB de la procédure à suivre par les parents, à savoir : éviter les contacts et s'assurer, en lien avec le médecin traitant, de la réalisation d'un test de dépistage de leur enfant dans un centre prévu à cet effet.
- ✓ Prévenir le personnel de santé de direction départementale référent pour l'aide à l'analyse des contacts de l'enfant (cf annexe du plan ministériel Covid-19), depuis les 48h précédant le début des symptômes, selon les critères de Santé Publique France.
- ✓ Le processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires
- ✓ Poursuite stricte des mesures barrières.
- ✓ L'enfant (ou l'encadrant) ne pourra à nouveau être accueilli au sein de l'accueil sans un certificat médical l'y autorisant. A défaut, l'enfant ne pourra revenir au CJB qu'au terme d'un délai de 7 jours.